

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX – Serge BERTILLOT – Valérie PILLOUX - Patrice MAILY – Valérie LACROIX – Hubert FENEON – Paul SAGE - Anne-Marie LAVEDER - Jean-Marie JOBARD - Vincent FENEON - Jean-Marc DURY - Marie-Pascale ALLOIN – André TREMEAUD

**Procurations** :

**Absents** : Laurent LACROUTE - Vincent AUPECLE

**Secrétaire de séance** : Valérie Lacroix

**Date de convocation** : 6 septembre 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 Juillet 2013, pas de remarque.  
**Adopté à l'unanimité.**

Les représentants de la FNACA sollicitent le déplacement de la stèle dans l'enceinte du monument aux morts. La discussion sera reprise par le prochain conseil municipal après réception d'une demande écrite.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter trois délibérations :

- Attribution du logement de l'ancienne cure
- Achat d'un abri de bus
- Volets du logement du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne cure

**Délibérations** :

**1/ Encaissement chèque Groupama** : le conseil accepte l'encaissement du chèque de Groupama, d'un montant de 8965,51 euros, en remboursement des dégradations du mur et de la grille du monument aux morts.

13 voix pour.

**2/ Attribution du logement de l'ancienne cure** : Après présentation des candidatures pour le logement de l'ancienne cure, le logement est attribué à Maxime Dury, à compter du 16 septembre 2013. La caution est fixée à un mois de loyer, soit 320 euros. L'état des lieux d'entrée sera fait par un adjoint.

11 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

**3/ Achat d'un abribus à l'entrée du bourg** : Le conseil accepte une ouverture de crédit pour l'achat d'un abribus en bois à concurrence de 3 000 euros pose comprise, pour remplacer les garages communaux.

13 voix pour

**4/ Volets du logement au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne cure :** un devis a été sollicité auprès d'un artisan local pour la réalisation de deux paires de volets. Le montant s'élève à 527 euros H.T.  
12 voix pour, 1 abstention.

## **Divers :**

### **1/ Garderie périscolaire :**

- La fréquentation de la garderie est très importante, en particulier sur le créneau horaire 8h15-9h00. Le conseil municipal autorise à doubler le poste et à agrandir la surface affectée à la garderie en reprenant la « salle d'évolution ».
- Il est envisagé par ailleurs d'équiper progressivement l'école d'ordinateurs portables car les ordinateurs actuels sont obsolètes, volumineux et tiennent beaucoup de place dans cette salle d'évolution.

**2/ Point sur la vente des garages :** Une option d'achat a été formulée pour les garages à l'entrée du bourg.

**3/ Point sur le paiement des loyers des locataires :** pas de remarque

**4/ Mur du monument aux morts :** Après discussion, des devis sont demandés pour une réhabilitation de l'entrée.

**5/ Mur dans le jardin de l'ancienne cure :** Des devis seront sollicités pour la réparation du mur séparant le terrain de M et Mme CHOGNE et la commune et dont une partie s'est effondrée.

**6/ Courrier reçu en mairie :** Une habitante de Saint Julien sollicite la commune pour une remise en état de son chemin d'accès en vue d'une installation définitive. La commission voirie se rendra sur place.

**7/ Congrès des Maires à Paris :** le Maire informe le Conseil Municipal qu'il aura lieu les 19-20 et 21 novembre 2013.

**8/ Jardin du souvenir :** Le conseil municipal donne son accord pour le devis concernant la pose de bordures pour délimiter le jardin du souvenir.

**9/ Camion Pizza :** Une pizzeria ambulatoire s'installera un soir par semaine sur le parking du Conseil général au lieu-dit « Le Guidon » (arrêté validé par la D.R.I).

## **Questions diverses :**

**Bilan de la rentrée scolaire :** 40 enfants à Saint Julien de Civry, 52 à Lugny les Charolles

**Un don de 500 euros du Centre Départemental de Lecture Publique** est octroyé à la commune pour le fonctionnement de la bibliothèque.

**Dépôt de la commune :** Un habitant de Saint Julien donne de la terre végétale à la commune. Elle sera acheminée par ses soins, route de Saint Christophe, près du dépôt en vue de planter une haie.

**Prochaine réunion de Conseil Municipal :**  
**Le Vendredi 18 octobre à 20h30 à la salle de la Mairie**